Leccau
Expertise Comptable – Conseil – Audit

Fonds de dot. Le Reflexe Solidaire

34 rue de Paradis

75010 PARIS-10

Exercice clos le : 30 septembre 2026

24 rue Renon - 94300 VINCENNES
secretariat@leccau.fr - www.leccau.fr
SARL au capital de 10.000 euros - Siren 992 801 696 - Code NAF : 6920Z
Membre de l'Ordre des experts-comptables de la région Paris Ile-de-France
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

Leccau

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

LRSO - Fonds de dot. Le Reflexe Solidaire

Du 01/04/2025 au 30/09/2026

	Valeur au 30/09/2026			% de l'actif	Valeur au 31/03/2025	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, ...						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)						
Stocks et en-cours						
Créances						80,72
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances					660 435	
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement					153	0,02
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités					157 616	19,26
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)					818 204	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)				100	818 204	100

BILAN PASSIF

LRSO - Fonds de dot. Le Reflexe Solidaire

Du 01/04/2025 au 30/09/2026

		Valeur au 30/09/2026	% du passif	Valeur au 31/03/2025	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Fonds propres avec droit de reprise					0,06
Fonds propres statutaires		500		500	
Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		3 284		18 878	2,31
Excédent ou déficit de l'exercice		-3 784		-15 594	-1,91
Situation nette (sous-total)				3 784	0,46
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL DES FONDS PROPRES	(I)			3 784	0,46
Fonds reportés liés aux legs ou donations					
Fonds dédiés					
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	(II)				
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	(III)				
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières diverses					
Instruments financiers à terme					
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés				10 786	1,32
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes				803 634	98,22
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	(IV)			814 420	99,54
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	(I + II + III + IV + V)		100	818 204	100

COMPTE DE RÉSULTAT

LRSO - Fonds de dot. Le Reflexe Solidaire

Du 01/04/2025 au 30/09/2026

	Valeur au 30/09/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	2 090 471	2 636 440	-1 242 793	-47,14
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	10 863	20 672	-13 430	-64,97
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	9		6	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 101 343	2 657 112	-1 256 217	-47,28
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	28 490	36 269	-17 275	-47,63
Aides financières	2 073 372	2 636 440	-1 254 192	-47,57
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	3 267		2 178	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 105 130	2 672 709	-1 269 289	-47,49
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-3 787	-15 597	13 072	83,81

COMPTE DE RÉSULTAT

LRSO - Fonds de dot. Le Reflexe Solidaire

Du 01/04/2025 au 30/09/2026

	Valeur au 30/09/2026	Valeur au 31/03/2025	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3	3	-1	-23,57
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3	3	-1	-23,57
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3	3	-1	-23,57
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-3 784	-15 594	13 071	83,82
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 101 346	2 657 115	-1 256 218	-47,28
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 105 130	2 672 709	-1 269 289	-47,49
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-3 784	-15 594	13 071	83,82
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature	7 125	9 500	-4 750	-50,00
Bénévolat	15 980	23 630	-12 977	-54,92
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	23 105	33 130	-17 727	-53,51
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	7 125	9 500	-4 750	-50,00
Personnel bénévole	15 980	23 630	-12 977	-54,92
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	23 105	33 130	-17 727	-53,51
TOTAL	-3 784	-15 594	13 071	83,82

Leccau

ANNEXE COMPTABLE

L'objet social de l'entité est :

Le Réflexe Solidaire est un fonds de dotation relais ou redistributeur à vocation solidaire. Il permet de créer de nouveaux territoires d'impact en étant au coeur de partenariats entre des entreprises (enseignes de distributions ou grands employeurs principalement), des opérateurs de collecte de dons et des organisations bénéficiaires à vocation solidaire.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

- valider le choix des associations bénéficiaires (objet social, gouvernance, audit des projets financés) ;
- reverser 100% des dons reçus (les entreprises partenaires encaissent les dons par mandat du fonds de dotation ; aucun frais n'est prélevé par le fonds de dotation) ;
- délivrer les reçus fiscaux pour le compte des bénéficiaires en s'assurant qu'ils parviennent aux donateurs effectifs (personne physique ou morale).

Les moyens mis en oeuvre sont :

Le Fonds de dotation fonctionne avec des administrateurs bénévoles et l'équivalent de 1/3 équivalent temps plein (en tant que mécénat de compétences apporté par microDON valorisé à 16 K€). Sa mission de fonds de redistribution, de fonds relais, ne nécessite pas de disposer de moyens plus importants que le temps passé par le mécénat de compétence apporté par la SAS microDON.

Il finance les frais de gestion (assurance, frais bancaires, honoraires, etc.) au moyen de la contribution financière allouée par la SAS microDON (10,9 K€).

Autres informations :

Le fonds de dotation Le Réflexe Solidaire a été déclaré à la Préfecture le 12 juin 2013. La publication au Journal Officiel est intervenue le 29 juin 2013.

Il s'agit ici du 13ème (et dernier) exercice du Fonds de dotation.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 30/09/2026 est de 0 Euro. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -3 784,26 Euros.

L'exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/04/2025 au 30/09/2026.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Historiquement, la collecte perçue par le Fonds de dotation se composait en moyenne à hauteur de 20% d'arrondis de salaires et de 80% d'arrondis de caisse.

Cette seconde source de collecte a fait l'objet d'une réorganisation et, à compter de l'exercice 2023/2024, n'est progressivement plus prise en charge par le Fonds de dotation.

Pour l'exercice clos le 31/03/2025, les effets de cette décision avaient eu un impact direct sur le montant des dons collectés par le Fonds de dotation (et, par symétrie, sur les sommes reversées aux associations, etc.).

La collecte gérée par le fonds de dotation (et, par symétrie, sur les sommes reversées aux associations, etc.) s'est interrompue le 31/12/2025.

Par décision du conseil d'administration, la cessation d'activité et la mise en liquidation du fonds de dotation ont été actées. Il avait également été décidé la prolongation de l'exercice comptable, la date de clôture passant du 31/03/2026 au 30/09/2026, soit un exercice de 18 mois.

La période courant du 01/01/2026 au 30/09/2026 a permis de procéder aux opérations de dénouement de l'ensemble des opérations du fonds de dotation.

Les comptes annuels au 30/09/2026 correspondent au dernier exercice clos par le fonds de dotation et s'avèrent correspondre aussi aux comptes de liquidation.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par rapport au principe de comparabilité et continuité d'exploitation, ainsi que l'évaluation au 30/09/2026, il est précisé que la valeur liquidative a été retenue pour les actifs et passifs inscrit au bilan.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 30/09/2026 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

L'application du règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers, entraîne un changement de méthode comptable.

Le fonds de dotation a appliqué à compter du 1er avril 2025 les règlements ANC n° 2022-06 et 2023-03.

Cette nouvelle règlementation constitue un changement de méthode.

Il n'y a pas d'impact sur la comptabilité du fonds de dotation, en dehors de la présentation du bilan et du compte de résultat aux nouveaux formats prescrits, sans incidence sur la comparabilité entre 03/2025 et 09/2026.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

A été recensé, valorisé et comptabilisé l'ensemble des contributions volontaires en nature connues à ce jour et permettant au fonds de dotation de réaliser son activité (notamment concernant les mises à disposition gratuites de personnel).

1/ Le Fonds de dotation bénéficie de mécénat de compétences de la part de la SAS microDon qui est valorisé à 15.980 €.

L'estimation est réalisée sur la base de 94 jours par an, valorisés au taux journalier de 170 €.

2/ Le système d'informations SAP développé pour traiter les flux de dons est mis à disposition gratuitement par la SAS MicroDon au profit du Réflexe Solidaire.

Le coût annuel total (build + run) d'utilisation avait fait l'objet d'un recensement et d'une valorisation au 31/03/2025 dans les comptes annuels du Fonds de dotation pour un montant de 9.500 €. Eu égard à l'arrêt de l'activité et au nombre de trimestres d'utilisation, cette CVN est estimée à 7.125 € pour l'exercice clos le 30/09/2026.

COMPLÉMENTS RÈGLES ET MÉTHODES

Dotations

Le fonds de dotation a été créé en juin 2013 sans dotation initiale (article III-8.1 des statuts).

Au 30/09/2026, les fonds propres sont constitués :
- d'un apport de la SAS MicroDon (500 €) ;
- du report à nouveau (3.284 €), agrégeant les résultats des exercices antérieurs ;
- du résultat de l'exercice clos le 30/09/2026 (-3.784 €).

Autres informations

Collecte / dons
La collecte opérationnelle brute générée par les entreprises partenaires sur la période s'élève à 2 041 353 €.

L'écart (d'un montant de 49.118 €) avec la ligne « Dons manuels » du compte de résultat (2 090 471 €) provient de l'apurement définitif des comptes de régularisation liés aux exercices précédents et soldés pour la clôture du fonds.

Aides financières versées
Ce poste enregistre les sommes reversées aux organisations bénéficiaires.

Comme mentionné par ailleurs, l'exercice 09/2026 est le dernier exercice comptable pour le fonds de dotation et certaines écritures comptables de régularisation (dénouement de produits à recevoir et de charges pour sommes à reverser d'exercices antérieurs), sans impact trésorerie, ont été enregistrées au 30/09/2026, conduisant à constater comptablement un écart de 17.099 € entre les sommes collectées et celles reversées figurant dans le compte de résultat.

Dons et Appel à la générosité du public
Le fonds de dotation fait AGP et collecte par ce biais des dons (par l'intermédiaire des structures employeuses).

La gouvernance du Réflexe Solidaire a fait le choix de les comptabiliser en produits tel que la règlementation comptable le prévoit pour les fonds de dotation faisant AGP.

Ces dons sont comptabilisés en produits à la date où ils sont collectés par les structures « intermédiaires ».

Valeurs mobilières de placement
A la clôture 03/2025, le montant des VMP s'élèvait à 152,50 €.

Ces VMP ont été liquidées au cours de l'exercice 30/09/2026.

Information sur l'effectif
Le fonds de dotation n'emploie aucun salarié.

Indemnité de fin de carrière
Le fonds ne compte aucun salarié dans ses effectifs et ne comptabilise par conséquent aucune provision pour indemnités de départ à la retraite.

Engagement hors bilan
L'élaboration des présents comptes annuels ne nécessite pas de précisions engagements hors bilans donnés et reçus, le fonds n'en ayant pas.

Etat des avantages et ressources provenant de l'étranger

Cet état a été établi avec les principes suivants : pour les dons issus des arrondis de salaires, des reçus fiscaux sont émis par le fonds de dotation.

Il a été considéré que le pays du donateur retenu est celui déclaré par ce dernier et mentionné sur le reçu fiscal émis pour son ou ses dons.

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

VERSION SYHTHETIQUE

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources (en €)
ALGÉRIE	20
BELGIQUE	548
CÔTE D'IVOIRE	120
EMIRATS ARABES UNIS	10
ESPAGNE	2
INDE	54
INDONESIE	28
IRLANDE	65
ITALIE	79
JAPON	2
LITUANIE	26
LUXEMBOURG	10
PAYS-BAS	168
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2
ROYAUME - UNI	31
SINGAPOUR	36
SUÈDE	1
SUISSE	88
USA	10

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que le fonds de dotation doit établir en application de l'article 140 de la loi « LME » (renvoyant sur l'article 4-2 de la loi n° 87-571 du 23 juillet 1987) est mise à la disposition du public au siège du fonds de dotation au 34 rue du Paradis 75010 Paris, selon les modalités suivantes : sur demande auprès du directeur général.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES par ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 30/09/2026		EXERCICE 31/03/2025	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**2 090 471**	**2 090 471**	**2 636 440**	**2 636 440**
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	2 090 471	2 090 471	2 636 440	2 636 440
Legs, dotations et assurances vie				
Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**10 875**		**20 675**	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	10 863		20 672	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	12		3	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
TOTAL	**2 101 346**	**2 090 471**	**2 657 115**	**2 636 440**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	**2 073 372**	**2 073 372**	**2 636 440**	**2 636 440**
1.1 Réalisées en France	1 451 361	1 451 361	1 766 415	1 766 415
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 451 361	1 451 361	1 766 415	1 766 415
1.2 Réalisées à l'étranger	622 012	622 012	870 025	870 025
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	622 012	622 012	870 025	870 025
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**31 757**	**17 099**	**36 269**	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
TOTAL	**2 105 130**	**2 090 471**	**2 672 709**	**2 636 440**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-3 784**	**0**	**-15 594**	**0**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 30/09/2026		EXERCICE 31/03/2025	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**23 105**	**23 105**	**33 130**	**33 130**
Bénévolat	15 980	15 980	23 630	23 630
Prestations en nature	7 125	7 125	9 500	9 500
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	**23 105**	**23 105**	**33 130**	**33 130**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**15 980**	**15 980**	**23 630**	**23 630**
Réalisées en France	15 980	15 980	23 630	23 630
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**7 125**	**7 125**	**9 500**	**9 500**
TOTAL	**23 105**	**23 105**	**33 130**	**33 130**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 30/09/2026	EXERCICE 31/03/2025	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 30/09/2026	EXERCICE 31/03/2025
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES	**2 073 372**	**2 636 440**	**1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**2 090 471**	**2 636 440**
1.1 Réalisées en France	1 451 361	1 766 415	1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	2 090 471	2 636 440
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 451 361	1 766 415	Dons manuels	2 090 471	2 636 440
1.2 Réalisées à l'étranger -	622 012	870 025	Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme - Mécénats			Mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	622 012	870 025	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**17 099**				
TOTAL DES EMPLOIS	**2 090 471**	**2 636 440**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**2 090 471**	**2 636 440**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	**0**	**0**	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**0**	**0**
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**		
TOTAL	**2 090 471**	**2 636 440**	**TOTAL**	**2 090 471**	**2 636 440**

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 30/09/2026	EXERCICE 31/03/2025
EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	**0**	**0**
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public -		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
EN FIN D'EXERCE (HORS FONDS DEDIES) 83 83	**0**	**0**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 30/09/2026	EXERCICE 31/03/2025		EXERCICE 30/09/2026	EXERCICE 31/03/2025
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	**15 980**	**23 630**	**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**	**23 105**	**33 130**
Réalisées en France	15 980	23 630	Bénévolat	15 980	23 630
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	7 125	9 500
			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	**7 125**	**9 500**			
TOTAL	**23 105**	**33 130**	**TOTAL**	**23 105**	**33 130**

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 30/09/2026	EXERCICE 31/03/2025
EN DEBUT D'EXERCICE	-	-
(-) Utilisation		
(+) Report		
EN FIN D'EXERCICE	-	-

Compte Emploi Ressources (CER)
et Compte de Résultat par Origine & Destination (CROD)
NOTES ANNEXES

Le Fonds de dotation fait appel public à la générosité et entre dans le champ des dispositions de la loi du 7 août 1991 et, à ce titre, doit produire des états comptables spécifiques.

Le Compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 (modifié) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le CER et le CROD présentent l'utilisation des ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement. Le CER détaille également spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public.

Les notes ci-après apportent les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

1. CROD - Les Emplois

Mission Sociale
Voir début de l'annexe des comptes annuels.

Principes d'affectation des dépenses à la Mission sociale
Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux reversements aux associations bénéficiaires.

Frais de recherche de fonds
N/A.

Frais de Fonctionnement
Les frais de fonctionnement reprennent les frais bancaires, les honoraires, etc. du Fonds de dotation.

Ils sont financés en partie par un financement alloué par la SAS microDON. A titre exceptionnel, l'exercice 09/2026 étant le dernier exercice comptable pour le fonds de dotation, l'écart résultant des régularisations comptables relatives au dénouement des produits à recevoir et des charges pour sommes à reverser d'exercices antérieurs, est affecté au financement des frais de fonctionnement pour 17.099 €.

Dotations aux Provisions et Dépréciations
N/A.

2. CROD - Les Ressources

Ressources Collectées auprès du Public
Pour l'exercice 09/2026, les fonds issus de la générosité du public sont les dons issus des arrondis de salaires.

Ils font l'objet d'un reversement intégral aux organismes bénéficiaires. Comme mentionné par ailleurs, l'exercice 09/2026 est le dernier exercice comptable pour le fonds de dotation et certaines écritures comptables de régularisation (dénouement de produits à recevoir et de charges pour sommes à reverser d'exercices antérieurs), sans impact trésorerie, ont été enregistrées au 30/09/2026, conduisant à constater comptablement un écart de 17.099 € entre les sommes collectées et celles reversées figurant dans le compte de résultat.

Produits non liés à la générosité du Public
Ce poste comprend majoritairement le financement alloué par la SAS microDON (10.863 €) pour couvrir une partie des frais de fonctionnement.

Subventions & Autres Concours Publics
N/A.

Reports en Fonds Dédiés de l'exercice
N/A.

3. CER - Principes d'élaboration

A l'exception des informations précisant les ressources rapportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées, les informations figurant dans le CER correspondent strictement aux informations relevant de la générosité du public figurant dans le CROD.

4. CER - Affectation des Ressources de la GP

Pour l'exercice 09/2026, les ressources issues de la générosité du public (dons issus des arrondis de salaires) sont intégralement reversées aux organismes bénéficiaires (voir également remarque ci-avant au §2.).

5. CER - Ressources reportées liées à la générosité du public non dédiées et non utilisées

Au 01/04/2025, l'association ne disposait pas de ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés.

Compte tenu, de l'excédent nul de la générosité du public et de l'absence d'investissements et de désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice, le solde au 30/09/2026 des ressources reportées liées à la générosité du public hors fonds dédiés est nul.

6. CER - Tableau de variations des fonds dédiés

Le mécanisme des fonds dédiés ne trouve pas à s'appliquer.

7. CER et CROD - Contributions volontaires en nature

Elles sont explicitées dans l'annexe des comptes annuels.

8. CER et CROD - Tableau de variation spécifique des fonds propres

Voir page suivante.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
FONDS PROPRES										
Fonds propres sans droit de reprise										
Statutaires	500								500	
Complémentaires										
Fonds propres avec droit de reprise										
Statutaires										
Complémentaires										
Ecarts de réévaluation										
Réserves										
Réserves statutaires ou contractuelles										
Réserves pour projet de l'entité										
Autres										
Report à nouveau	**18 878**		**-15 594**						**3 284**	
Excédent ou déficit de l'exercice	**-15 594**		**15 594**				**-3 784**		**-3 784**	
SITUATION NETTE (I)	**3 784**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-3 784**	**0**	**0**	**0**
Fonds propres consomptibles										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
TOTAL (II)										
TOTAL (I+II)	**3 784**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**-3 784**	**0**	**0**	**0**

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LRSO - Fonds de dot. Le Reflexe Solidaire

Du 01/04/2025 au 30/09/2026

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les montants ci-dessous sont TTC.

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	6 120	6 000
TOTAL	6 120	6 000